association pour l'enfance et la jeunesse de Terre Sainte

COMMUNIQUE DE PRESSE
Pour diffusion libre et immédiate

Chavannes-de-Bogis, le 25 novembre 2025

En Terre Sainte, l'Association pour l'Enfance et la Jeunesse (APEJ) signe une convention de collaboration avec une crèche privée située à Mies (KidsCare).

Pour les communes de Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Commugny, Coppet, Crans, Founex, Mies et Tannay, l'APEJ exerce les compétences et assume les tâches dévolues aux Communes en lien avec l'accueil de jour et la gestion de structures d'accueil collectives préscolaires notamment.

Besoins en structures préscolaires

L'APEJ exploite actuellement 4 crèches, bientôt 5, sur le territoire de Terre Sainte. Dès le mois d'août 2026, avec l'ouverture de la crèche Floréal à Tannay, 210 places seront offertes :

- Crèche de la Poussinière à Crans, 22 places
- Crèche des Petits Lutins à Chavannes-des-Bois, 44 places
- Crèche Easy Kids à Founex, 44 places
- Crèche des Coppalines à Coppet, 78 places
- Crèche Floréal à Tannay, 22 places, dès août 2026

Le besoin de développer des places d'accueil en crèche pour les enfants de 0 à 4 ans est encore avéré, par les études démographiques, tout comme par la liste d'attente centralisée au niveau de l'APEJ. Dans le cadre de la reconnaissance du réseau par la FAJE pour la période 2025–2030, un objectif quantitatif a été fixé : créer 48 nouvelles places d'accueil préscolaire d'ici à 2030. Grâce à la crèche de Tannay, ce nombre de nouvelles places à créer n'est plus que de 26.

Une opportunité

Courant 2025, l'APEJ a été sollicitée par la Crèche KidsCare à Mies pour développer un partenariat et une convention de collaboration. Ce projet s'inscrivait pleinement dans la stratégie du Comité de Direction, qui vise à développer l'offre en places d'accueil, en particulier dans les villages ne disposant pas encore de crèche subventionnée. Cette collaboration représente une solution rapide et qualitative pour répondre aux besoins actuels.

L'APEJ a intégré dans son budget 2026 un montant correspondant à 3 places d'accueil à KidsCare Mies dès janvier 2026 et 3 places supplémentaires dès août 2026.

Le budget ayant été approuvé par le Conseil Intercommunal en date du 18 novembre 2025 l'Association se réjouit d'aller de l'avant avec ce projet qui permettra d'augmenter le nombre de places d'accueil subventionnées proposées aux familles et en particulier des places en nurserie, tranche d'âge pour laquelle la pression est la plus forte et la liste d'attente la plus longue.

L'APEJ pourra ainsi proposer, à des familles en liste d'attente et satisfaisant les critères de priorité usuels de l'APEJ, une place d'accueil subventionnée au sein de la crèche KidsCare à Mies, autrement dit, une place dans une crèche privée mais aux conditions tarifaires de l'APEJ. L'APEJ reste responsable de la gestion des inscriptions, de l'attribution des places d'accueil ainsi que des relations contractuelles avec les familles.

Chemin du Collège 26
1279 Chavannes-de-Bogis
Tél 022 776 89 02
info@apej.ch
www.apej.ch

Selon l'évolution de la demande et le succès du partenariat, ainsi que selon l'évolution d'autres projets de structures préscolaires sur le territoire des Communes membres et bien sûr selon les budgets alloués, l'APEJ envisage de pouvoir augmenter progressivement le nombre de places conventionnées au cours des prochaines années, éventuellement de poursuivre le développement de collaborations similaires avec d'autres structures privées.

Renseignements :

Madame Stéphanie EMERY | Présidente du Comité de Direction de l'APEJ | 079 300 58 78 | s.emery@mies.ch

L'APEJ en quelques points

Association intercommunale regroupant 9 communes : Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Commugny, Coppet, Crans, Founex, Mies et Tannay. Association de Communes fonctionnant avec un Comité de direction et un Conseil intercommunal.
L'APEJ assume les obligations des communes membres définies par la LEO (loi sur l'enseignement obligatoire) et la LAJE (loi sur l'accueil de jour) www.apej.ch
Missions : Assumer les tâches dévolues aux communes en lien avec l'enseignement obligatoire (bâtiments scolaires, transport des élèves, restaurants scolaires, devoirs surveillés), l'accueil de jour (gestion du réseau d'accueil de jour pré et parascolaire) et la gestion de structures d'intérêt public (bibliothèque, ludothèque, animation socio- culturelle)
Le Comité de direction : Il est composé de 9 membres, représentant les Municipalités des neuf communes membres. • Stéphanie Emery (Présidente), Mies • Lucie Kunz-Harris (Vice-Présidente), Founex • Nathalie Helmers, Commugny • Michaël Schlegel, Tannay • Marc Meyer, Bogis-Bossey • John Tendon, Chavannes-de-Bogis • Keri Anderson Sparks, Chavannes-des-Bois • Judy Rachoulis Hedinger, Coppet • Vincent Chevalley, Crans
Structures sous sa gestion : 2 restaurants scolaires, 5 crèches, 7 UAPE et 1 APEMS, 1 pôle d'accueil en milieu familial (AMF), un centre de jeunes et de loisirs, l'accueil vacances, une bibliothèque et une ludothèque intercommunale, un travailleur social de proximité.
Collaborateurs : l'APEJ emploie 200 collaborateurs (130 EPT).
Elèves scolarisés : près de 2000 élèves de la 1P à la 11S (primaires et secondaires)
Enfants accueillis : 1350 enfants fréquentent les structures d'accueil de jour